



34^e Congrès de l'Association des biologistes du Québec

Les biologistes se questionnent

sur la nouvelle gouvernance des ressources

16 novembre 2009 - L'Association des biologistes du Québec (ABQ) tenait son 34^{ème} congrès annuel à Québec, les 12 et 13 novembre sous le thème « Nos ressources naturelles : par qui, pour qui ? ». Plus de 300 personnes de tous les horizons ont participé à cet événement qui s'intéressait à la nouvelle approche participative régionale concernant la gouvernance du milieu forestier, par les commissions régionales des ressources naturelles et du territoire (CRRNT), et concernant la gouvernance de l'eau, par les organismes de bassin versant (OBV). Ce congrès a amené les participants à se questionner sur le rôle de l'État et celui des biologistes dans ce nouveau contexte et à s'interroger sur l'impact de cette nouvelle gouvernance sur les écosystèmes forestiers et la conservation de l'eau.

La concertation prévue dans l'approche participative, mise de l'avant dans la gestion des ressources, peut être source d'espoir; mais elle n'apparaît pas une panacée si certaines conditions ne sont pas réunies pour en assurer le succès. Le manque de volonté politique dans l'application des lois visant la protection de l'eau et leur incohérence constituent les deux problèmes majeurs aux yeux des spécialistes. De plus, la mise en place des organismes de bassin versant représente une avancée certaine,

mais ces organismes n'ont pas les moyens ni les outils nécessaires pour assumer le grand défi d'une gestion intégrée de l'eau par bassin versant, efficace et efficiente. L'État doit non seulement fournir un plus grand support aux OBV, mais également donner l'exemple d'intégration au sein de ses structures et assumer un véritable leadership dans ce domaine.

La gouvernance régionalisée du milieu forestier est une voie souhaitée par l'ensemble des participants, mais on s'inquiète sur l'improvisation apparente du processus, les échéanciers trop serrés et surtout du manque de ressources et d'expertises scientifiques mises à la disposition des CRRNT pour réaliser un exercice d'intégration véritable et transparent dans la recherche des enjeux et des solutions pour chacun des milieux. L'État doit donner le support et le temps nécessaires aux CRRNT pour leur permettre de réaliser une fonction très complexe mais également très importante dans la gestion des territoires.

En plénière, les spécialistes ont exhorté les biologistes à prendre la parole pour la protection de la vie et de la biodiversité. Les biologistes sont les professionnels qui ont la formation et l'expertise nécessaires pour assumer ce rôle avec crédibilité et sur une base scientifique. De plus, les participants ont souligné l'importance de démontrer de l'ouverture dans ce nouveau contexte d'approche participative régionale qui oblige chacun à prendre part à la décision.

L'ABQ a profité de son congrès pour remettre ses distinctions annuelles honorant des biologistes ou non biologistes remarquables. Le titre de *membre émérite* est remis à un(e) biologiste membre de l'ABQ qui s'est particulièrement illustré(e) par la qualité de son œuvre. Le titre de *membre émérite* a été remis à madame Gisèle Lamoureux, botaniste, environnementaliste engagée, fondatrice du Groupe Fleurbec.

Le titre de *membre honoraire* est décerné annuellement à une personne qui s'est particulièrement distinguée pour la promotion de la biologie. Le titre de *membre*

honoraire a été remis à monsieur Henri Jacob président de l'Action boréale, pour son engagement pour la conservation de la nature.

Le *prix Pierre-Dansereau* est décerné à un(e) biologiste membre de l'ABQ pour souligner sa contribution exceptionnelle pour ses travaux de recherche, d'enseignement ou de communication. Le *prix Pierre-Dansereau* a été remis à monsieur Benoît Gauthier pour son apport en matière d'environnement et de biodiversité au cours de sa carrière dans la fonction publique québécoise ainsi que pour son implication au sein d'ONG

Programme du congrès : http://www.abq.qc.ca/site/pdf/FeuilletABQ_09_7.pdf

- 30 -

Renseignements : Pierre Yves Robidoux, biologiste, Ph.D.
Président
Association des biologistes du Québec
Tél. 514 279-7115 (secrétariat)
www.abq.qc.ca